

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00405

Numéro SIREN : 410 409 460

Nom ou dénomination : AUCHAN HYPERMARCHE

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 21498



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France



Auchan Hypermarché S.A.S.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2021
Auchan Hypermarché S.A.S.
200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve d'Ascq
Ce rapport contient 40 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France



Auchan Hypermarché S.A.S.

Siège social : 200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve d'Ascq
Capital social : €56 882 160

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associée unique de la société Auchan Hypermarché S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auchan Hypermarché S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Autres événements de l'année » en page 14 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable sur l'exercice relatif à la comptabilisation des engagements de retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir les obligations juridiques ou implicites à l'égard des tiers et les risques relatifs aux litiges dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes « Provisions pour risques et charges » et « Provisions pour litiges » respectivement en pages 12 et 13 des comptes annuels.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan, nous avons mis en œuvre des diligences consistant à circulariser les conseils juridiques et avocats de votre société, à examiner les assignations formulées par les tiers et à mener des entretiens avec la direction et les responsables juridiques de la société. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2021 s'établissent à 1 666 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations » en page 10 de des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » en page 13 des comptes annuels, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales.

Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales, l'exactitude des termes et conditions avec les accords contractuels, les montants de marchandises achetées avec les données d'achat de la société, le correct calcul des ristournes et coopérations commerciales, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 29 avril 2022
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2022
PricewaterhouseCoopers Audit

Hervé Chopin
Associé

François Jaumain
Associé

COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HYPERMARCHE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

Date de clôture : 31/12/2021

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS.....	1
SOMMAIRE.....	2
Bilan Actif.....	4
Bilan Passif.....	5
Compte de Résultat.....	6
Compte de Résultat (suite).....	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations corporelles.....	9
Immobilisations incorporelles.....	10
Participations et autres titres immobilisés.....	11
Stocks.....	11
Créances et dettes.....	11
Disponibilités.....	12
Provisions réglementées.....	12
Opérations en devises.....	12
Provisions pour risques et charges.....	12
Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme.....	12
Provisions pour litiges.....	13
Provisions pour garantie données aux clients.....	13
Chiffre d'affaires.....	13
Frais de pré-ouverture.....	13
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	13
Impôt sur les bénéfices.....	13
Faits caractéristiques.....	14
Evénements postérieurs à la clôture.....	14
Société établissant des comptes consolidés.....	15
Eléments constitutifs du fonds commercial.....	15
Immobilisations.....	16
Amortissements.....	18
Liste des filiales et des participations en k€.....	19
Echéances des Créances et dettes.....	20
Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social.....	21
Variation des capitaux propres.....	21
Charges constatées d'avance.....	22
Produits constatés d'avance.....	22

Produits à recevoir.....	23
Charges à payer.....	24
Provisions.....	26
Engagements pris en matière de retraite.....	27
Ventilation du chiffre d'affaires.....	28
Détail de certains postes :.....	28
Coût de revient des ventes.....	28
Charges et produits d'exploitation.....	28
Résultat financier.....	29
Charges et produits exceptionnels.....	30
Effectifs.....	31
Impôt sur les bénéfices.....	31
Fiscalité différée.....	32
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires.....	33
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	33
Engagements hors bilan.....	34

Bilan Actif

BILAN-ACTIF- (En MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	0,2		0,2	0,2
Fonds commercial	1 642,5	1 623,1	19,4	22,7
Autres immobilisations incorporelles	133,5	128,7	4,8	2,0
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 776,2	1 751,8	24,4	24,9
Terrains	716,2	13,1	703,1	702,7
Constructions	3 393,4	2 691,1	702,4	713,3
Installations techniques, matériel	548,5	467,6	81,0	72,5
Autres immobilisations corporelles	243,5	212,6	30,9	26,3
Immobilisations en cours	110,8	1,6	109,2	66,0
Avances et acomptes	39,3		39,3	34,9
TOTAL immobilisations corporelles	5 051,7	3 386,0	1 665,9	1 615,7
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	105,0	10,3	94,7	94,5
Créances rattachées à des participations				23,4
Autres titres immobilisés	0,2	0,0	0,1	0,1
Prêts	23,9	0,2	23,6	0,0
Autres immobilisations financières	4,9	0,4	4,4	4,7
TOTAL immobilisations financières	134,0	10,9	122,8	122,7
Total Actif Immobilisé (II)	6 961,8	5 148,6	1 813,1	1 763,1
Matières premières, approvisionnements	1,5		1,5	1,5
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	837,5	24,0	813,5	800,7
TOTAL Stock	839,0	24,0	815,0	802,2
Avances et acomptes versés sur commandes	0,6		0,6	0,6
Clients et comptes rattachés	196,0	17,6	178,4	154,3
Autres créances	1 056,1	23,2	1 032,9	1 178,8
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 252,1	40,8	1 211,3	1 333,1
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	92,9		92,9	94,3
TOTAL Disponibilités	92,9	0,0	92,9	94,3
Charges constatées d'avance	6,8		6,8	8,3
TOTAL Actif circulant (III)	2 191,5	64,8	2 126,6	2 238,5
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	9 153,2	5 213,5	3 939,8	4 001,6

Bilan Passif

BILAN-PASSIF-(En MEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 0,0)	56,9	56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5,7	5,7
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	0,0	0,0
TOTAL Réserves	5,7	5,7
Report à nouveau	-216,9	-106,9
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	139,0	-129,2
Subventions d'investissement	1,3	1,3
Provisions réglementées	289,4	300,5
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	275,4	128,4
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	31,2	41,3
Provisions pour charges	115,7	280,2
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	146,9	321,5
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1,5	13,1
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	765,7	883,7
TOTAL Dettes financières	767,2	896,8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18,6	14,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 838,8	1 717,8
Dettes fiscales et sociales	494,8	470,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	76,4	50,5
Autres dettes	309,6	386,1
TOTAL Dettes d'exploitation	2 738,2	2 638,6
Produits constatés d'avance	12,1	16,4
TOTAL DETTES (IV)	3 517,5	3 551,7
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	3 939,8	4 001,6

Compte de Résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	9 915,3	70,6	9 985,9	10 503,4
Production vendue biens	1 210,6		1 210,6	1 167,8
Production vendue services	478,1	0,0	478,1	468,4
Chiffres d'affaires nets	11 604,0	70,6	11 674,6	12 139,7
Production stockée				
Production immobilisée			4,9	0,1
Subventions d'exploitation			15,8	4,5
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			266,7	95,6
Autres produits			19,7	11,2
Total des produits d'exploitation (I)			11 981,7	12 251,1
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 807,7	8 055,2
Variation de stock (marchandises)			-8,9	116,5
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			852,2	808,8
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-0,1	
Autres achats et charges externes			1 184,5	1 214,9
Impôts, taxes et versements assimilés			190,7	219,2
Salaires et traitements			1 166,5	1 160,7
Charges sociales			349,1	358,6
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	151,0	162,4
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	67,7	37,1
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	49,7	216,6
Autres charges			14,7	26,7
Total des charges d'exploitation (II)			11 824,8	12 376,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			156,9	-125,6
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	0,9	3,3
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		1,6
Produits financiers de participations			3,4	13,0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			0,2	0,6
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,1	
Différences positives de change			0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3,8	13,6
Dotations financières aux amortissements et provisions			10,3	0,0
Intérêts et charges assimilés			13,0	11,4
Différences négatives de change			0,0	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			23,3	11,4
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-19,4	2,2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			138,4	-121,7

Compte de Résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4,6	4,2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27,8	21,3
Reprises sur provisions et transferts de charges	67,0	79,4
Total des produits exceptionnels (VII)	99,5	104,9
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25,2	2,4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2,0	36,0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	39,9	54,0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	67,1	92,4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	32,4	12,4
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	28,8	20,4
Impôts sur les bénéfices (X)	2,9	-0,4
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 085,9	12 372,8
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11 946,8	12 502,0
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	139,0	-129,2

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HYPERMARCHÉ

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

Date de clôture : 31/12/2021

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 3 939,8 MEUR et le résultat s'élève à 139,0 MEUR.

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en hypermarchés, en drives et en piétons via son propre réseau de magasins et ses franchisés.

Les comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2021. Ils sont présentés en millions d'euros sauf indication contraire.

La société exploite 119 hypermarchés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux d'Auchan Hypermarché sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges

Les biens reçus en apport le 1er janvier 1997 ou issus des scissions des anciennes sociétés du groupe Docks de France, qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur d'utilité

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions (gros œuvres)	20 ans (1997 et avant)
Constructions (gros oeuvres)	30 ans ou 40 ans (après 1997)
Étanchéité toitures, assainissements et revêtements des sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de la méthode de l'amortissement dégressif.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amortis sur cinq ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Dépréciation des immobilisations :

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

– à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction

– à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Pour les actifs pour lesquels la société s'est engagée à la date de clôture à les céder, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées : Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières (le cas échéant) : Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopération commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adapté à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Les engagements, dont les droits sont calculés selon la recommandation ANC 2013-02 amendée en novembre 2021, sont comptabilisés selon la méthode dite du corridor qui :

- permet de ne pas enregistrer les pertes et les gains actuariels qui n'excèdent pas 10% de la valeur la plus élevée, en début d'exercice entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime ;
- impose d'enregistrer en résultat l'éventuel excédent, de manière étalée sur la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires du régime de l'entreprise avec un décalage d'un an.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC sont :

- Augmentation annuelle des salaires : entre 1,65% et 2,54% selon la catégorie professionnelle
- Taux d'actualisation : 0,88%

- Taux de rotation du personnel : par tranche d'âge
- Initiative du départ : Salarié
- Table de mortalité : Table INSEE 2014-2016, TF 00-02 avec décalage d'âge pour les femmes et TH 00-02 avec décalage d'âge pour les hommes
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 65 ans selon la catégorie professionnelle

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Provisions pour garantie données aux clients

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente.

La provision est calculée sur la base d'un taux de panne calculé et du coût moyen estimé des interventions des services après-vente, et tient compte de l'évolution des ventes de produits sous garantie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Frais de pré-ouverture

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charge au fur et à mesure où ils sont encourus par la société.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A.

Faits caractéristiques

Pandémie Covid-19 :

La crise sanitaire s'est installée durablement perturbant l'activité de l'entreprise sur l'ensemble de l'année 2021. La mise en oeuvre des différentes mesures sanitaires avait déjà été mise en place en 2020. L'absentéisme a été moins prégnant que durant la première année de crise sanitaire.

L'activité commerciale a été perturbé par :

- la mise en place du couvre-feu à 18h
- la fermeture des centres commerciaux dans lesquels sont concentrés la grande majorité des hypermarchés
- le 3ème confinement démarrant par vagues successives dès le 20 mars puis jusqu'à la totalité de la France le 3 avril avec fermeture des rayons non essentiels

L'allègement des restrictions s'est fait sur le mois de juin.

Durant l'été, l'activité est à nouveau en régression, notamment dans le sud, sous l'effet de la mise en place de l'obligation du passe sanitaire dans les centres commerciaux et ce jusque fin septembre. Le dernier trimestre n'a pas connu de restrictions majeures.

Au global, une année où l'activité a été durablement affectée et où l'adaptation des frais à cette baisse ne suffit pas.

Plan de sauvegarde de l'Emploi :

Au 31.12.2020, une provision pour plan de sauvegarde de l'emploi, dans le cadre du projet Renaissance 2022 avait été constituée pour un montant de 147M€. Le plan s'est poursuivi sur l'exercice 2021 et s'est notamment traduit par une reprise non utilisée de 54,5M€ en raison de départs externes moins importants que prévus initialement et de révisions des hypothèses de coût suite à la signature des dossiers de départ.

Au 31.12.2021, le PSE est enregistré pour 7,8M€ et en charges à payer pour 67,1M€.

Autres évènements de l'année :

Au 31.12.2021, il a été décidé de ne pas enregistrer d'amortissements dérogatoires pour les immobilisations mises nouvellement en service sur l'exercice. L'impact est estimé à 5,5M€.

A compter de 2021, les versements réalisés à Action Logement dans le cadre de la participation de l'employeur à l'effort construction se feront sous forme de prêt et non plus de subvention. La provision constituée au 31.12.2020 qui était de 4,7M€ a été intégralement reprise sur l'exercice.

L'application de l'amendement à la recommandation ANC 2013-02 a entraîné la diminution de la provision pour indemnité de fin de carrière comptabilisée en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 19,2M€ (changement de méthode).

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
ELO S.A 40, avenue de Flandre 59170 CROIX N° Siret 47618062500479	SA

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	66,7
Éléments achetés ou reçus en apport	1 575,8
Total	1 642,5

Le fonds de commerce inscrit chez Auchan Hypermarché trouve pour l'essentiel son origine dans l'apport en 1997 des hypermarchés anciennement exploités par Docks de France. Il est amorti totalité en 2017.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0,0		0,00	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 771,1		5,05	
	Terrains	716,4		0,42	
Constructions	Sur sol propre	1 180,5		28,37	
	Sur sol d'autrui	107,1		0,19	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 057,0		57,8	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	549,1		38,0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	106,18		0,60	
	Matériel de transport	0,13		0,00	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	134,35		19,04	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	67,6		43,24	
	Avances et acomptes	34,9		4,3	
TOTAL (III)		4 953,23		191,9	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	117,91		-12,9	
	Autres titres immobilisés	0,16		0,00	
	Prêts et autres immobilisations financières	5,36		23,4	
TOTAL (IV)		123,43		10,42	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		6 847,79		207,4	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)			0,00	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 776,17	
	Terrains			716,2	
Constructions	Sur sol propre		2,4	1 206,48	
	Sur sol d'autrui		1,9	105,3	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		33,16	2 081,58	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		38,53	548,5	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		2,0	104,78	
	Matériel de transport		0,0	0,09	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		14,71	138,68	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours			110,81	
	Avances et acomptes			39,3	
TOTAL (III)			93,38	5 051,8	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			104,97	
	Autres titres immobilisés			0,16	
	Prêts et autres immobilisations financières			28,7	
TOTAL (IV)				133,85	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			93,4	6 961,8	

Les immobilisations corporelles progressent pour 144M€ dont principalement 95,7M€ d'agencements des constructions, 19M€ de matériel informatique et 28,5M€ de constructions.

Les logiciels progressent pour 5M€.

Les diminutions des immobilisations corporelles sont constituées essentiellement de 93,38M€ dont 7,4M€ d'immobilisations externes au prix de vente.

On constate 89M€ de mise au rebut d'immobilisations corporelles.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	(I)	0,0	0,0		0,0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	1 746,2	5,6	0,0	1 751,8		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	749,0	30,8	2,2	777,6		
	Sur sol d'autrui	72,8	2,6	1,7	73,8		
	Installations générales, agencements	1 774,0	70,0	32,3	1 811,6		
Installations techniques, matériels et outillages		475,4	29,9	38,5	466,8		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	93,5	3,0	2,0	94,5		
	Matériel de transport	0,1	0,0	0,0	0,1		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	119,9	12,5	14,7	117,7		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		3 284,7	148,9	91,5	3 342,1		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		5 030,9	154,5	91,5	5 093,9		
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres	0,0			0,1			-0,1
Terrains							
Constructions :							
sol propre	11,3			6,6			4,7
sol autrui	0,9			0,5			0,4
install.	3,0	3,9		2,8	11,0		-7,0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	3,6	1,8		7,1	4,4		-6,0
Inst gén.	0,1	0,5		0,2	0,6		-0,2
M. Transport							
Mat bureau.	0,0	0,6		0,6	3,1		-3,0
Emball.							
CORPO.	18,9	6,8		17,8	19,0		-11,1
Acquis. de titres							
TOTAL	18,9	6,8		17,9	19,0		-11,1
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Liste des filiales et des participations en k€

Filiales et participations	Capital (4)	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette				
GIE CENTRALE DE SERVICES	17	1 004	69,44%	12	12			1 004	
AUCHAN ENERGIES	2 542	5 548	100%	5 191	5 191			2 055	860
AUCHAN CARBURANT	46 463	33 030	100%	46 678	46 678			12 505	
AUCHAN RETAIL AGRO	24 721	18 174	100%	40 799	40 799			1 785	2 558
SOMARVRAC (3)	530	-104	100%	10 500	10 500			25	
SANSAK	10	-419	100%	10	10			-6	
Participations (10 à 50% du capital)									
Filiales françaises (ensemble)									
Filiales étrangères (ensemble) (1)									
Participations dans des sociétés françaises									
Participation dans des sociétés étrangères									

(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(2) Dans la monnaie locale d'opération

(3) Les titres de SOMARVRAC ont été acquis pour une valeur d'1 euro.

Le tableau ci-dessus présente les titres des sociétés du groupe détenus par notre société.

Notre société détient également à plus de 5% :

- 20.33% des titres SYNEDIS pour une valeur brute de 1 690 830€

- 50% des titres d'OSNY DRIVE, 65.79% des titres de SCI SOGEP, 50% des titres GIE SERVICIMMOG et 40% des titres IMMEPINAY.

Notre société détient également à plus de 10% : 50% des titres de SCI LE RIED.

Echéances des Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				23,9	23,6	0,2
Autres immobilisations financières				4,9	0,0	4,9
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				28,8	23,6	5,1
Clients douteux ou litigieux				22,1	22,1	
Autres créances clients				173,9	173,9	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.					
Personnel et comptes rattachés				2,4	2,4	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				6,4	6,4	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			106,0	106,0	
	Autres impôts			0,0	0,0	
	Etat - divers			4,4	4,4	
Groupes et associés				167,6	167,6	
Débiteurs divers				769,2	769,2	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 252,0	1 252,0	0,0
Charges constatées d'avance				6,8	6,8	
TOTAL DES CREANCES				1 287,6	1 282,5	5,1
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0,0		0,0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		1,4		0,1	0,6	0,7
Emprunts et dettes financières divers		765,7		106,7	659,0	
Fournisseurs et comptes rattachés		1 838,8		1 838,8		
Personnel et comptes rattachés		204,2		204,2		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		109,3		109,3		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée	117,1		117,1		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts	64,2		64,2		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		76,4		76,4		
Groupes et associés		195,3		195,3		
Autres dettes		118,6		118,6		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance		12,1		12,1		
TOTAL DES DETTES			3 503,3	2 843,0	659,6	0,7
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail International et Auchan Retail France

Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 844 108	0	0	2 844 108	20
Total	2 844 108	0	0	2 844 108	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	56,9						56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							0,0
Ecart de réévaluation							0,0
Réserve légale	5,7						5,7
Réserves statutaires ou contractuelles							0,0
Réserves réglementées							0,0
Autres réserves	0,0						0,0
Report à nouveau	-106,9	19,2			-129,2		-216,9
Résultat de l'exercice	-129,2	139,0			129,2		139,0
Subventions d'investissement	1,3						1,3
Provisions réglementées	300,5	25,8	36,9				289,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES	128,3	184,00	36,90	0,0	0,0	0,0	275,4

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES DIVERSES CONSTATEES D'AVANC	0,13		
CHARGES FINANCIERES CONST.D'AVANC.		0,20	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0,19		
CHARGES ASSURANCES CONST.D'AVANCE	0,43		
CHARGES PUBLICITE CONST.D'AVANCE	3,02		
LOYERS PAYES D'AVANCE	2,25		
CAUTIONS PAYEES D'AVANCE	0,58		
TOTAL	6,60	0,20	0,00

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,01		
CA PERCU D'AVANCE	12,14		
PRODT D'ADHESION CONSTATE D'AVANCE	-0,04		
LOYER-DROIT D'ENTREE PERCU D'AVANCE	0,02		
TOTAL	12,13	0,00	0,00

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
RRR A OBTENIR	-6,45
DIVERS -PRODUITS A RECEVOIR GROUPE	-1,48
PARTICIP.PUB A FACTURER : MENAGE	0,00
CLIENT FACTURE A ETABLIR	18,34
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3,52
DIVERS -PRODUITS A RECEVOIR	1,64
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	5,38
REMISES MANUELLES A RECEVOIR	3,94
PARTICIPATION A RECEVOIR (MANUEL)	0,00
REMISES REMO A RECEVOIR	0,15
CHARGES LOC FACTURES A ETABLIR	3,15
CLIENTS COMMISSIONS A FACTURER	0,01
SUBVENTIONS A RECEVOIR	1,69
PARTICIP.PUB A FACTURER: HORL-BIJOUX-CADEAUX	0,00
TOTAL	29,89

Charges à payer

Charges à payer	Montant
CHARGES A PAYER : EMBALLAGES	0,00
INTERETS SUR PARTICIPATIONS DES SALARIES	0,19
INT.COUR.S/AUTRES EMPRUNTS A+1 AN	0,51
ACHATS A PAYER EXERCICE EN COURS	116,09
FACTURES FRAIS GENERAUX NON PARVENUES MANUEL	15,58
FRES NON PARVENUES FOURN. IMMOS	43,48
R.R.R. A ACCORDER	1,99
DETTE PROV.POUR CONGES A PAYER	97,99
DETTE PROV.POUR PARTI.DES SALARIES	30,93
CHARGES SOCIALES/PROV.CONGES PAYES	35,28
DETTES SOC. & FISCALES S/FRS PERS.	6,94
CHARGES A PAYER HONOR-M.O.-ANNONC	14,12
TVA S/CHGES A PAYER FRS GENERAUX	52,06
AUTRES CHARGES A PAYER PERSONNEL	58,35
CHARGES A PAYER FOURNITURES	0,00
FACTURES NON PARVENUES ARIBA	31,71
FRAIS DE DEPLACEMENTS A PAYER	0,15
REMUNERATIONS VARIABLES	3,63
PROV CP CDD CHARGEES (GIP)	2,31
PROV PRECARITE CDD CHARGEES (GIP)	0,77
CHARGES A PAYER FORMATION CONTINUE	3,28
CHARGES A PAYER ENTRETIEN	6,15
REPORT HRES S/FORFAIT TPS PARTIELS	0,42
TVA S/FRES NON PARVENUES FOURN IMMO	11,23
CHARGES A PAYER ENERGIE	5,94
TVA SUR ACHATS A PAYER	40,82
ANNUL ACHTS A PAY CESSIONS INTERNES	15,55
FACTURES MARCHANDISES NON PARVENUES MANUEL	10,75
CHARGES A PAYER DES COUTS TELEPHONIQUE	1,32
FORFAIT SOCIAL SUR PARTICIPATION	6,19

CHARGES A PAYER PTT	0,09
INT. COUR. S/AUTRES EMPRUNTS A -1 AN	0,03
CHARGES A PAYER ASSURANCES	0,08
FORFAIT SOCIAL POUR PRIME DE PROGRES	1,45
FRES NON PARVENUES FOURN. IMMOS ACHATPRO	13,26
HEURES SUPPLEMENT ET COMPLEMENTAIRE	2,68
CHARGES AU PRIX PREVIS; HT MANUEL	5,29
CHARGES AU PRIX PREVISIONNEL HT	209,15
CHARGES A PAYER DE COPROPRIETE	168,16
CHGES A PAYER NAVETTE & TRANSP FDS	0,0
CHARGES A PAYER PUBLICITE	6,21
CHARGES A PAYER CGMA	10,92
CONTREPARTIE PROV.FRAIS SAV EXTERNES	0,06
CHARGES A PAYER : PORT / CESSIONS	0,14
ACHAT A PAYER EN RECYCLAGE CSP	0,95
HEURES JOURS FERIÉS	0,96
CHARGES A PAYER TAXES DIVERSES CSP	1,25
GDI	5,48
TOTAL	1 039,89

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	300,5	25,8	36,9	289,4
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	300,5	25,8	36,9	289,4
Provisions pour litige	17,5	8,0	6,0	19,5
Provisions pour garantie	9,6	7,8	9,6	7,8
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,3	0,0		0,3
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	57,0	2,6	2,8	56,8
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	217,9	40,0	195,4	62,5
TOTAL (II)	302,3	58,4	213,8	146,9
Provisions sur immobilisations incorporelles	0,1	0,0	0,1	0,0
Provisions sur immobilisations corporelles	52,8	148,9	158,0	43,8
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	0,1	10,2	0,1	10,3
Provisions sur autres immos financières	0,7	0,0		0,7
Provisions sur stocks	27,9	44,5	48,4	24,0
Provisions sur comptes clients	13,5	5,2	1,1	17,6
Autres provisions pour dépréciations	12,5	18,0	7,3	23,2
TOTAL (III)	107,7	226,9	215,0	119,6
TOTAL GENERAL (I + II + III)	710,6	311,1	465,8	555,9
Dont dotations et reprises d'exploitation		266,4	420,8	
Dont dotations et reprises financières		10,2	0,1	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		34,5	44,9	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 8,2M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 4,6M€
- des provisions pour litiges divers pour 6,7M€

Les provisions pour pensions reprennent la provision pour indemnités de départ en retraite pour 47,5M€ et celle pour médailles du travail pour 9,3M€.

Le montant à l'ouverture inclus l'impact de 19,2M€ du changement de méthode relatif à la provision pour départ à la retraite tel que décrit dans le paragraphe "Autres événements de l'année" page 14. La provision pour médaille du travail est désormais présentée sur cette ligne tandis qu'en "Autres provisions pour risques et charges" auparavant.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 30,6M€
- la provision Ondres et Marly pour 11,8M€
- la provision pour TASCOM et CA Ateliers pour 2018-2019 pour 8,7M€
- les provisions pour autres risques d'exploitation pour 9,2M€

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litige	3,4M€	2,6M€
Autres provisions pour risques et charges	128,4M€	67M€

Engagements pris en matière de retraite

La société comptabilise à son passif la part des engagements non couverte par les actifs du régime. Elle applique la méthode du corridor. Les principaux éléments relatifs aux engagements de retraite sont résumés dans le tableau ci-dessous (en M€) :

Engagements retraite	Valeur actualisée de l'engagement	Juste valeur des régimes	Pertes actuarielles	Provision
I. D. R.	158,5	113,2	2,2	47,5

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	9 985,86	10 503,44	-4,93%
Production vendue biens	1 210,62	1 167,81	3,67%
Production vendue services	478,08	468,42	2,06%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	11 603,98	12 075,13	-3,90%
Chiffres d'affaires nets-Export	70,58	64,54	9,36%
Chiffres d'affaires nets	11 674,56	12 139,67	-3,83%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des hypermarchés.

Détail de certains postes :

Coût de revient des ventes

	2021	2020
Variation des stocks	-8,9	116,5
Achats nets de ristournes	8 659,9	8 864,0
Total	8 651,0	8 980,5

Charges et produits d'exploitation

	2021	2020
Frais de personnel	1 515,6	1 519,3
Impôts et taxes	190,7	219,2
Autres produits et charges d'exploitation / transferts de charges	1 164,4	1 211,8
TOTAL	2 870,66	2 950,29

Résultat financier

	2021	2020
Produits financiers	0,4	0,6
Dividendes reçus	3,4	13,0
Frais financiers	-13,0	-11,4
Dotations financières aux amortissements et provisions	-10,3	0,0
TOTAL	-19,5	2,2

Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail International pour 1,1M€, sur le prêt Auchan Retail France pour 10,9M€, et les frais financiers sur comptes courants pour 0,6M€.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	25,8	36,9
Amendes et pénalités	1,7	1,9
Rappel impôts/Dégrèv.impôts	13,2	1,9
Autres chges/pdts excep. s/opé gestion	0,8	0,5
Subv. excep., dons et libéralités	0,2	
Chges/Pdts excep. divers	9,2	0,3
Chges/Pdts cessions élts actifs	2,0	27,8
Impairment	3,5	21,3
Subvention d'équipement		0,0
Dot/Rep prov autres chges excep.	8,7	8,7
Dot/Rep prov. pour dépré. excep.	1,9	
TOTAL	67,0	99,3

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N (Effectif ETP)	N-1 (Effectif moyen)
Cadres	2 915	3 092
Agents de maîtrise	951	1 001
Employés	39 297	45 587
TOTAL	43 163	49 680

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	138,4	2,9
Résultat exceptionnel	32,4	0,0
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0,0
Contribution exceptionnelle		0,0
TOTAL	170,8	2,9

Le taux d'imposition s'élève à 27,5 %.

La contribution sociale est de 3,3%.

Les crédits d'impôt se composent comme suit :

- Crédit d'impôt Mécénat 1,3M€
- Mécénat 2016 4,2M€

La ligne d'impôt ressort donc au compte de résultat à 2,9M€

Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	289,4	300,5
Subventions d'investissement	1,3	1,3
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		2 072,7
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	290,7	2 374,5
Total passif d'impôt futur	79,9	664,9
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	47,5	69,5
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	79,9	92,0
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		0,0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	127,4	161,5
Total actif d'impôt futur	35,0	45,2
Situation nette	44,9	619,7

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	139,0
+ impôt sur les bénéfices	2,9
Résultat avant impôt	141,9
+ variation des provisions réglementées	-11,1
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	130,8

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Engagements hors bilan

Engagements donnés en M€ :

- Cautions données	0
- Options sur achats de terrains et d'immeubles	0
- Options sur ventes de terrains et d'immeubles	2
- Locations immobilières	0
- Achat à terme	0

Dettes assorties de garanties en M€ :

- Dettes garanties par des cautions	39,6
- Dettes garanties par des suretés	
- Crédits documentaires à l'importation	

AUCHAN HYPERMARCHÉ
Société par Actions Simplifiée au capital de 56 882 160 €
Siège social – 200, Rue de la Recherche
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE MÉTROPOLE 410 409 460
« La Société »

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 13 MAI 2022

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique :

décide d'affecter comme suit le bénéfice net comptable de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- origine
 - bénéfice net comptable de l'exercice : 139 047 909,65 euros

- affectation
 - apurement des pertes antérieures, par affectation de 139 047 909,65 euros au compte « report à nouveau », dont le solde est ainsi porté de (216 882 652,90) euros à (77 834 743,25) euros

prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices clos.

(...)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France



Auchan Hypermarché S.A.S.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2021
Auchan Hypermarché S.A.S.
200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve d'Ascq
Ce rapport contient 40 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France



Auchan Hypermarché S.A.S.

Siège social : 200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve d'Ascq
Capital social : €56 882 160

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associée unique de la société Auchan Hypermarché S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auchan Hypermarché S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Autres événements de l'année » en page 14 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable sur l'exercice relatif à la comptabilisation des engagements de retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir les obligations juridiques ou implicites à l'égard des tiers et les risques relatifs aux litiges dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes « Provisions pour risques et charges » et « Provisions pour litiges » respectivement en pages 12 et 13 des comptes annuels.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan, nous avons mis en œuvre des diligences consistant à circulariser les conseils juridiques et avocats de votre société, à examiner les assignations formulées par les tiers et à mener des entretiens avec la direction et les responsables juridiques de la société. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2021 s'établissent à 1 666 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations » en page 10 de des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » en page 13 des comptes annuels, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales.

Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales, l'exactitude des termes et conditions avec les accords contractuels, les montants de marchandises achetées avec les données d'achat de la société, le correct calcul des ristournes et coopérations commerciales, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 29 avril 2022
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2022
PricewaterhouseCoopers Audit

Hervé Chopin
Associé

François Jaumain
Associé

COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HYPERMARCHE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

Date de clôture : 31/12/2021

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS.....	1
SOMMAIRE.....	2
Bilan Actif.....	4
Bilan Passif.....	5
Compte de Résultat.....	6
Compte de Résultat (suite).....	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations corporelles.....	9
Immobilisations incorporelles.....	10
Participations et autres titres immobilisés.....	11
Stocks.....	11
Créances et dettes.....	11
Disponibilités.....	12
Provisions réglementées.....	12
Opérations en devises.....	12
Provisions pour risques et charges.....	12
Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme.....	12
Provisions pour litiges.....	13
Provisions pour garantie données aux clients.....	13
Chiffre d'affaires.....	13
Frais de pré-ouverture.....	13
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	13
Impôt sur les bénéfices.....	13
Faits caractéristiques.....	14
Evénements postérieurs à la clôture.....	14
Société établissant des comptes consolidés.....	15
Eléments constitutifs du fonds commercial.....	15
Immobilisations.....	16
Amortissements.....	18
Liste des filiales et des participations en k€.....	19
Echéances des Créances et dettes.....	20
Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social.....	21
Variation des capitaux propres.....	21
Charges constatées d'avance.....	22
Produits constatés d'avance.....	22

Produits à recevoir.....	23
Charges à payer.....	24
Provisions.....	26
Engagements pris en matière de retraite.....	27
Ventilation du chiffre d'affaires.....	28
Détail de certains postes :.....	28
Coût de revient des ventes.....	28
Charges et produits d'exploitation.....	28
Résultat financier.....	29
Charges et produits exceptionnels.....	30
Effectifs.....	31
Impôt sur les bénéfices.....	31
Fiscalité différée.....	32
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires.....	33
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	33
Engagements hors bilan.....	34

Bilan Actif

BILAN-ACTIF- (En MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	0,2		0,2	0,2
Fonds commercial	1 642,5	1 623,1	19,4	22,7
Autres immobilisations incorporelles	133,5	128,7	4,8	2,0
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 776,2	1 751,8	24,4	24,9
Terrains	716,2	13,1	703,1	702,7
Constructions	3 393,4	2 691,1	702,4	713,3
Installations techniques, matériel	548,5	467,6	81,0	72,5
Autres immobilisations corporelles	243,5	212,6	30,9	26,3
Immobilisations en cours	110,8	1,6	109,2	66,0
Avances et acomptes	39,3		39,3	34,9
TOTAL immobilisations corporelles	5 051,7	3 386,0	1 665,9	1 615,7
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	105,0	10,3	94,7	94,5
Créances rattachées à des participations				23,4
Autres titres immobilisés	0,2	0,0	0,1	0,1
Prêts	23,9	0,2	23,6	0,0
Autres immobilisations financières	4,9	0,4	4,4	4,7
TOTAL immobilisations financières	134,0	10,9	122,8	122,7
Total Actif Immobilisé (II)	6 961,8	5 148,6	1 813,1	1 763,1
Matières premières, approvisionnements	1,5		1,5	1,5
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	837,5	24,0	813,5	800,7
TOTAL Stock	839,0	24,0	815,0	802,2
Avances et acomptes versés sur commandes	0,6		0,6	0,6
Clients et comptes rattachés	196,0	17,6	178,4	154,3
Autres créances	1 056,1	23,2	1 032,9	1 178,8
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 252,1	40,8	1 211,3	1 333,1
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	92,9		92,9	94,3
TOTAL Disponibilités	92,9	0,0	92,9	94,3
Charges constatées d'avance	6,8		6,8	8,3
TOTAL Actif circulant (III)	2 191,5	64,8	2 126,6	2 238,5
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	9 153,2	5 213,5	3 939,8	4 001,6

Bilan Passif

BILAN-PASSIF-(En MEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 0,0)	56,9	56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5,7	5,7
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	0,0	0,0
TOTAL Réserves	5,7	5,7
Report à nouveau	-216,9	-106,9
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	139,0	-129,2
Subventions d'investissement	1,3	1,3
Provisions réglementées	289,4	300,5
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	275,4	128,4
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	31,2	41,3
Provisions pour charges	115,7	280,2
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	146,9	321,5
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1,5	13,1
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	765,7	883,7
TOTAL Dettes financières	767,2	896,8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18,6	14,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 838,8	1 717,8
Dettes fiscales et sociales	494,8	470,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	76,4	50,5
Autres dettes	309,6	386,1
TOTAL Dettes d'exploitation	2 738,2	2 638,6
Produits constatés d'avance	12,1	16,4
TOTAL DETTES (IV)	3 517,5	3 551,7
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	3 939,8	4 001,6

Compte de Résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	9 915,3	70,6	9 985,9	10 503,4
Production vendue biens	1 210,6		1 210,6	1 167,8
Production vendue services	478,1	0,0	478,1	468,4
Chiffres d'affaires nets	11 604,0	70,6	11 674,6	12 139,7
Production stockée				
Production immobilisée			4,9	0,1
Subventions d'exploitation			15,8	4,5
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			266,7	95,6
Autres produits			19,7	11,2
Total des produits d'exploitation (I)			11 981,7	12 251,1
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 807,7	8 055,2
Variation de stock (marchandises)			-8,9	116,5
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			852,2	808,8
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-0,1	
Autres achats et charges externes			1 184,5	1 214,9
Impôts, taxes et versements assimilés			190,7	219,2
Salaires et traitements			1 166,5	1 160,7
Charges sociales			349,1	358,6
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	151,0	162,4
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	67,7	37,1
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	49,7	216,6
Autres charges			14,7	26,7
Total des charges d'exploitation (II)			11 824,8	12 376,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			156,9	-125,6
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	0,9	3,3
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		1,6
Produits financiers de participations			3,4	13,0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			0,2	0,6
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,1	
Différences positives de change			0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3,8	13,6
Dotations financières aux amortissements et provisions			10,3	0,0
Intérêts et charges assimilés			13,0	11,4
Différences négatives de change			0,0	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			23,3	11,4
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-19,4	2,2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			138,4	-121,7

Compte de Résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4,6	4,2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27,8	21,3
Reprises sur provisions et transferts de charges	67,0	79,4
Total des produits exceptionnels (VII)	99,5	104,9
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25,2	2,4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2,0	36,0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	39,9	54,0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	67,1	92,4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	32,4	12,4
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	28,8	20,4
Impôts sur les bénéfices (X)	2,9	-0,4
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 085,9	12 372,8
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11 946,8	12 502,0
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	139,0	-129,2

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HYPERMARCHÉ

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

Date de clôture : 31/12/2021

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 3 939,8 MEUR et le résultat s'élève à 139,0 MEUR.

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en hypermarchés, en drives et en piétons via son propre réseau de magasins et ses franchisés.

Les comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2021. Ils sont présentés en millions d'euros sauf indication contraire.

La société exploite 119 hypermarchés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux d'Auchan Hypermarché sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges

Les biens reçus en apport le 1er janvier 1997 ou issus des scissions des anciennes sociétés du groupe Docks de France, qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur d'utilité

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions (gros œuvres)	20 ans (1997 et avant)
Constructions (gros oeuvres)	30 ans ou 40 ans (après 1997)
Étanchéité toitures, assainissements et revêtements des sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de la méthode de l'amortissement dégressif.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amortis sur cinq ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Dépréciation des immobilisations :

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

– à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction

– à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Pour les actifs pour lesquels la société s'est engagée à la date de clôture à les céder, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées : Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières (le cas échéant) : Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopération commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adapté à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Les engagements, dont les droits sont calculés selon la recommandation ANC 2013-02 amendée en novembre 2021, sont comptabilisés selon la méthode dite du corridor qui :

- permet de ne pas enregistrer les pertes et les gains actuariels qui n'excèdent pas 10% de la valeur la plus élevée, en début d'exercice entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime ;
- impose d'enregistrer en résultat l'éventuel excédent, de manière étalée sur la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires du régime de l'entreprise avec un décalage d'un an.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC sont :

- Augmentation annuelle des salaires : entre 1,65% et 2,54% selon la catégorie professionnelle
- Taux d'actualisation : 0,88%

- Taux de rotation du personnel : par tranche d'âge
- Initiative du départ : Salarié
- Table de mortalité : Table INSEE 2014-2016, TF 00-02 avec décalage d'âge pour les femmes et TH 00-02 avec décalage d'âge pour les hommes
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 65 ans selon la catégorie professionnelle

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Provisions pour garantie données aux clients

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente.

La provision est calculée sur la base d'un taux de panne calculé et du coût moyen estimé des interventions des services après-vente, et tient compte de l'évolution des ventes de produits sous garantie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Frais de pré-ouverture

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charge au fur et à mesure où ils sont encourus par la société.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A.

Faits caractéristiques

Pandémie Covid-19 :

La crise sanitaire s'est installée durablement perturbant l'activité de l'entreprise sur l'ensemble de l'année 2021. La mise en oeuvre des différentes mesures sanitaires avait déjà été mise en place en 2020. L'absentéisme a été moins prégnant que durant la première année de crise sanitaire.

L'activité commerciale a été perturbé par :

- la mise en place du couvre-feu à 18h
- la fermeture des centres commerciaux dans lesquels sont concentrés la grande majorité des hypermarchés
- le 3ème confinement démarré par vagues successives dès le 20 mars puis jusqu'à la totalité de la France le 3 avril avec fermeture des rayons non essentiels

L'allègement des restrictions s'est fait sur le mois de juin.

Durant l'été, l'activité est à nouveau en régression, notamment dans le sud, sous l'effet de la mise en place de l'obligation du passe sanitaire dans les centres commerciaux et ce jusque fin septembre. Le dernier trimestre n'a pas connu de restrictions majeures.

Au global, une année où l'activité a été durablement affectée et où l'adaptation des frais à cette baisse ne suffit pas.

Plan de sauvegarde de l'Emploi :

Au 31.12.2020, une provision pour plan de sauvegarde de l'emploi, dans le cadre du projet Renaissance 2022 avait été constituée pour un montant de 147M€. Le plan s'est poursuivi sur l'exercice 2021 et s'est notamment traduit par une reprise non utilisée de 54,5M€ en raison de départs externes moins importants que prévus initialement et de révisions des hypothèses de coût suite à la signature des dossiers de départ.

Au 31.12.2021, le PSE est enregistré pour 7,8M€ et en charges à payer pour 67,1M€.

Autres évènements de l'année :

Au 31.12.2021, il a été décidé de ne pas enregistrer d'amortissements dérogatoires pour les immobilisations mises nouvellement en service sur l'exercice. L'impact est estimé à 5,5M€.

A compter de 2021, les versements réalisés à Action Logement dans le cadre de la participation de l'employeur à l'effort construction se feront sous forme de prêt et non plus de subvention. La provision constituée au 31.12.2020 qui était de 4,7M€ a été intégralement reprise sur l'exercice.

L'application de l'amendement à la recommandation ANC 2013-02 a entraîné la diminution de la provision pour indemnité de fin de carrière comptabilisée en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 19,2M€ (changement de méthode).

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
ELO S.A 40, avenue de Flandre 59170 CROIX N° Siret 47618062500479	SA

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	66,7
Éléments achetés ou reçus en apport	1 575,8
Total	1 642,5

Le fonds de commerce inscrit chez Auchan Hypermarché trouve pour l'essentiel son origine dans l'apport en 1997 des hypermarchés anciennement exploités par Docks de France. Il est amorti totalité en 2017.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0,0		0,00	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 771,1		5,05	
	Terrains	716,4		0,42	
Constructions	Sur sol propre	1 180,5		28,37	
	Sur sol d'autrui	107,1		0,19	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 057,0		57,8	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	549,1		38,0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	106,18		0,60	
	Matériel de transport	0,13		0,00	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	134,35		19,04	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	67,6		43,24	
	Avances et acomptes	34,9		4,3	
TOTAL (III)		4 953,23		191,9	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	117,91		-12,9	
	Autres titres immobilisés	0,16		0,00	
	Prêts et autres immobilisations financières	5,36		23,4	
TOTAL (IV)		123,43		10,42	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		6 847,79		207,4	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)			0,00	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 776,17	
	Terrains			716,2	
Constructions	Sur sol propre		2,4	1 206,48	
	Sur sol d'autrui		1,9	105,3	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		33,16	2 081,58	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		38,53	548,5	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		2,0	104,78	
	Matériel de transport		0,0	0,09	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		14,71	138,68	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours			110,81	
	Avances et acomptes			39,3	
TOTAL (III)			93,38	5 051,8	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			104,97	
	Autres titres immobilisés			0,16	
	Prêts et autres immobilisations financières			28,7	
TOTAL (IV)				133,85	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			93,4	6 961,8	

Les immobilisations corporelles progressent pour 144M€ dont principalement 95,7M€ d'agencements des constructions, 19M€ de matériel informatique et 28,5M€ de constructions.

Les logiciels progressent pour 5M€.

Les diminutions des immobilisations corporelles sont constituées essentiellement de 93,38M€ dont 7,4M€ d'immobilisations externes au prix de vente.

On constate 89M€ de mise au rebut d'immobilisations corporelles.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	(I)	0,0	0,0		0,0			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	1 746,2	5,6	0,0	1 751,8			
Terrains								
Constructions	Sur sol propre	749,0	30,8	2,2	777,6			
	Sur sol d'autrui	72,8	2,6	1,7	73,8			
	Installations générales, agencements	1 774,0	70,0	32,3	1 811,6			
Installations techniques, matériels et outillages		475,4	29,9	38,5	466,8			
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	93,5	3,0	2,0	94,5			
	Matériel de transport	0,1	0,0	0,0	0,1			
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	119,9	12,5	14,7	117,7			
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		3 284,7	148,9	91,5	3 342,1			
TOTAL GENERAL (I + II + III)		5 030,9	154,5	91,5	5 093,9			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel		
Frais étab								
Autres	0,0			0,1			-0,1	
Terrains								
Constructions :								
sol propre	11,3			6,6			4,7	
sol autrui	0,9			0,5			0,4	
install.	3,0	3,9		2,8	11,0		-7,0	
Autres immobilisations :								
Inst. techn.	3,6	1,8		7,1	4,4		-6,0	
Inst gén.	0,1	0,5		0,2	0,6		-0,2	
M. Transport								
Mat bureau.	0,0	0,6		0,6	3,1		-3,0	
Emball.								
CORPO.	18,9	6,8		17,8	19,0		-11,1	
Acquis. de titres								
TOTAL	18,9	6,8		17,9	19,0		-11,1	
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

Liste des filiales et des participations en k€

Filiales et participations	Capital (4)	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette				
GIE CENTRALE DE SERVICES	17	1 004	69,44%	12	12			1 004	
AUCHAN ENERGIES	2 542	5 548	100%	5 191	5 191			2 055	860
AUCHAN CARBURANT	46 463	33 030	100%	46 678	46 678			12 505	
AUCHAN RETAIL AGRO	24 721	18 174	100%	40 799	40 799			1 785	2 558
SOMARVRAC (3)	530	-104	100%	10 500	10 500			25	
SANSAK	10	-419	100%	10	10			-6	
Participations (10 à 50% du capital)									
Filiales françaises (ensemble)									
Filiales étrangères (ensemble) (1)									
Participations dans des sociétés françaises									
Participation dans des sociétés étrangères									

(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(2) Dans la monnaie locale d'opération

(3) Les titres de SOMARVRAC ont été acquis pour une valeur d'1 euro.

Le tableau ci-dessus présente les titres des sociétés du groupe détenus par notre société.

Notre société détient également à plus de 5% :

- 20.33%des titres SYNEDIS pour une valeur brute de1 690 830€

- 50% des titres d'OSNY DRIVE, 65.79% des titres de SCI SOGEP, 50% des titres GIE SERVICIMMOG et 40% des titres IMMEPINAY.

Notre société détient également à plus de 10% : 50% des titres de SCI LE RIED.

Echéances des Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				23,9	23,6	0,2
Autres immobilisations financières				4,9	0,0	4,9
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				28,8	23,6	5,1
Clients douteux ou litigieux				22,1	22,1	
Autres créances clients				173,9	173,9	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.					
Personnel et comptes rattachés				2,4	2,4	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				6,4	6,4	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			106,0	106,0	
	Autres impôts			0,0	0,0	
	Etat - divers			4,4	4,4	
Groupes et associés				167,6	167,6	
Débiteurs divers				769,2	769,2	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 252,0	1 252,0	0,0
Charges constatées d'avance				6,8	6,8	
TOTAL DES CREANCES				1 287,6	1 282,5	5,1
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0,0		0,0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		1,4		0,1	0,6	0,7
Emprunts et dettes financières divers		765,7		106,7	659,0	
Fournisseurs et comptes rattachés		1 838,8		1 838,8		
Personnel et comptes rattachés		204,2		204,2		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		109,3		109,3		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée	117,1		117,1		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts	64,2		64,2		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		76,4		76,4		
Groupes et associés		195,3		195,3		
Autres dettes		118,6		118,6		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance		12,1		12,1		
TOTAL DES DETTES			3 503,3	2 843,0	659,6	0,7
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail International et Auchan Retail France

Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 844 108	0	0	2 844 108	20
Total	2 844 108	0	0	2 844 108	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	56,9						56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							0,0
Ecart de réévaluation							0,0
Réserve légale	5,7						5,7
Réserves statutaires ou contractuelles							0,0
Réserves réglementées							0,0
Autres réserves	0,0						0,0
Report à nouveau	-106,9	19,2			-129,2		-216,9
Résultat de l'exercice	-129,2	139,0			129,2		139,0
Subventions d'investissement	1,3						1,3
Provisions réglementées	300,5	25,8	36,9				289,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES	128,3	184,00	36,90	0,0	0,0	0,0	275,4

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES DIVERSES CONSTATEES D'AVANC	0,13		
CHARGES FINANCIERES CONST.D'AVANC.		0,20	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0,19		
CHARGES ASSURANCES CONST.D'AVANCE	0,43		
CHARGES PUBLICITE CONST.D'AVANCE	3,02		
LOYERS PAYES D'AVANCE	2,25		
CAUTIONS PAYEES D'AVANCE	0,58		
TOTAL	6,60	0,20	0,00

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,01		
CA PERCU D'AVANCE	12,14		
PRODT D'ADHESION CONSTATE D'AVANCE	-0,04		
LOYER-DROIT D'ENTREE PERCU D'AVANCE	0,02		
TOTAL	12,13	0,00	0,00

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
RRR A OBTENIR	-6,45
DIVERS -PRODUITS A RECEVOIR GROUPE	-1,48
PARTICIP.PUB A FACTURER : MENAGE	0,00
CLIENT FACTURE A ETABLIR	18,34
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3,52
DIVERS -PRODUITS A RECEVOIR	1,64
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	5,38
REMISES MANUELLES A RECEVOIR	3,94
PARTICIPATION A RECEVOIR (MANUEL)	0,00
REMISES REMO A RECEVOIR	0,15
CHARGES LOC FACTURES A ETABLIR	3,15
CLIENTS COMMISSIONS A FACTURER	0,01
SUBVENTIONS A RECEVOIR	1,69
PARTICIP.PUB A FACTURER: HORL-BIJOUX-CADEAUX	0,00
TOTAL	29,89

Charges à payer

Charges à payer	Montant
CHARGES A PAYER : EMBALLAGES	0,00
INTERETS SUR PARTICIPATIONS DES SALARIES	0,19
INT.COUR.S/AUTRES EMPRUNTS A+1 AN	0,51
ACHATS A PAYER EXERCICE EN COURS	116,09
FACTURES FRAIS GENERAUX NON PARVENUES MANUEL	15,58
FRES NON PARVENUES FOURN. IMMOS	43,48
R.R.R. A ACCORDER	1,99
DETTE PROV.POUR CONGES A PAYER	97,99
DETTE PROV.POUR PARTI.DES SALARIES	30,93
CHARGES SOCIALES/PROV.CONGES PAYES	35,28
DETTES SOC. & FISCALES S/FRS PERS.	6,94
CHARGES A PAYER HONOR-M.O.-ANNONC	14,12
TVA S/CHGES A PAYER FRS GENERAUX	52,06
AUTRES CHARGES A PAYER PERSONNEL	58,35
CHARGES A PAYER FOURNITURES	0,00
FACTURES NON PARVENUES ARIBA	31,71
FRAIS DE DEPLACEMENTS A PAYER	0,15
REMUNERATIONS VARIABLES	3,63
PROV CP CDD CHARGEES (GIP)	2,31
PROV PRECARITE CDD CHARGEES (GIP)	0,77
CHARGES A PAYER FORMATION CONTINUE	3,28
CHARGES A PAYER ENTRETIEN	6,15
REPORT HRES S/FORFAIT TPS PARTIELS	0,42
TVA S/FRES NON PARVENUES FOURN IMMO	11,23
CHARGES A PAYER ENERGIE	5,94
TVA SUR ACHATS A PAYER	40,82
ANNUL ACHTS A PAY CESSIONS INTERNES	15,55
FACTURES MARCHANDISES NON PARVENUES MANUEL	10,75
CHARGES A PAYER DES COUTS TELEPHONIQUE	1,32
FORFAIT SOCIAL SUR PARTICIPATION	6,19

CHARGES A PAYER PTT	0,09
INT. COUR. S/AUTRES EMPRUNTS A -1 AN	0,03
CHARGES A PAYER ASSURANCES	0,08
FORFAIT SOCIAL POUR PRIME DE PROGRES	1,45
FRES NON PARVENUES FOURN. IMMOS ACHATPRO	13,26
HEURES SUPPLEMENT ET COMPLEMENTAIRE	2,68
CHARGES AU PRIX PREVIS; HT MANUEL	5,29
CHARGES AU PRIX PREVISIONNEL HT	209,15
CHARGES A PAYER DE COPROPRIETE	168,16
CHGES A PAYER NAVETTE & TRANSP FDS	0,0
CHARGES A PAYER PUBLICITE	6,21
CHARGES A PAYER CGMA	10,92
CONTREPARTIE PROV.FRAIS SAV EXTERNES	0,06
CHARGES A PAYER : PORT / CESSIONS	0,14
ACHAT A PAYER EN RECYCLAGE CSP	0,95
HEURES JOURS FERIÉS	0,96
CHARGES A PAYER TAXES DIVERSES CSP	1,25
GDI	5,48
TOTAL	1 039,89

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	300,5	25,8	36,9	289,4
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	300,5	25,8	36,9	289,4
Provisions pour litige	17,5	8,0	6,0	19,5
Provisions pour garantie	9,6	7,8	9,6	7,8
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,3	0,0		0,3
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	57,0	2,6	2,8	56,8
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	217,9	40,0	195,4	62,5
TOTAL (II)	302,3	58,4	213,8	146,9
Provisions sur immobilisations incorporelles	0,1	0,0	0,1	0,0
Provisions sur immobilisations corporelles	52,8	148,9	158,0	43,8
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	0,1	10,2	0,1	10,3
Provisions sur autres immos financières	0,7	0,0		0,7
Provisions sur stocks	27,9	44,5	48,4	24,0
Provisions sur comptes clients	13,5	5,2	1,1	17,6
Autres provisions pour dépréciations	12,5	18,0	7,3	23,2
TOTAL (III)	107,7	226,9	215,0	119,6
TOTAL GENERAL (I + II + III)	710,6	311,1	465,8	555,9
Dont dotations et reprises d'exploitation		266,4	420,8	
Dont dotations et reprises financières		10,2	0,1	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		34,5	44,9	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 8,2M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 4,6M€
- des provisions pour litiges divers pour 6,7M€

Les provisions pour pensions reprennent la provision pour indemnités de départ en retraite pour 47,5M€ et celle pour médailles du travail pour 9,3M€.

Le montant à l'ouverture inclus l'impact de 19,2M€ du changement de méthode relatif à la provision pour départ à la retraite tel que décrit dans le paragraphe "Autres événements de l'année" page 14. La provision pour médaille du travail est désormais présentée sur cette ligne tandis qu'en "Autres provisions pour risques et charges" auparavant.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 30,6M€
- la provision Ondres et Marly pour 11,8M€
- la provision pour TASCOM et CA Ateliers pour 2018-2019 pour 8,7M€
- les provisions pour autres risques d'exploitation pour 9,2M€

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litige	3,4M€	2,6M€
Autres provisions pour risques et charges	128,4M€	67M€

Engagements pris en matière de retraite

La société comptabilise à son passif la part des engagements non couverte par les actifs du régime. Elle applique la méthode du corridor. Les principaux éléments relatifs aux engagements de retraite sont résumés dans le tableau ci-dessous (en M€) :

Engagements retraite	Valeur actualisée de l'engagement	Juste valeur des régimes	Pertes actuarielles	Provision
I. D. R.	158,5	113,2	2,2	47,5

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	9 985,86	10 503,44	-4,93%
Production vendue biens	1 210,62	1 167,81	3,67%
Production vendue services	478,08	468,42	2,06%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	11 603,98	12 075,13	-3,90%
Chiffres d'affaires nets-Export	70,58	64,54	9,36%
Chiffres d'affaires nets	11 674,56	12 139,67	-3,83%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des hypermarchés.

Détail de certains postes :

Coût de revient des ventes

	2021	2020
Variation des stocks	-8,9	116,5
Achats nets de ristournes	8 659,9	8 864,0
Total	8 651,0	8 980,5

Charges et produits d'exploitation

	2021	2020
Frais de personnel	1 515,6	1 519,3
Impôts et taxes	190,7	219,2
Autres produits et charges d'exploitation / transferts de charges	1 164,4	1 211,8
TOTAL	2 870,66	2 950,29

Résultat financier

	2021	2020
Produits financiers	0,4	0,6
Dividendes reçus	3,4	13,0
Frais financiers	-13,0	-11,4
Dotation financière aux amortissements et provisions	-10,3	0,0
TOTAL	-19,5	2,2

Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail International pour 1,1M€, sur le prêt Auchan Retail France pour 10,9M€, et les frais financiers sur comptes courants pour 0,6M€.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	25,8	36,9
Amendes et pénalités	1,7	1,9
Rappel impôts/Dégrèv.impôts	13,2	1,9
Autres chges/pdts excep. s/opé gestion	0,8	0,5
Subv. excep., dons et libéralités	0,2	
Chges/Pdts excep. divers	9,2	0,3
Chges/Pdts cessions élts actifs	2,0	27,8
Impairment	3,5	21,3
Subvention d'équipement		0,0
Dot/Rep prov autres chges excep.	8,7	8,7
Dot/Rep prov. pour dépré. excep.	1,9	
TOTAL	67,0	99,3

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N (Effectif ETP)	N-1 (Effectif moyen)
Cadres	2 915	3 092
Agents de maîtrise	951	1 001
Employés	39 297	45 587
TOTAL	43 163	49 680

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	138,4	2,9
Résultat exceptionnel	32,4	0,0
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0,0
Contribution exceptionnelle		0,0
TOTAL	170,8	2,9

Le taux d'imposition s'élève à 27,5 %.

La contribution sociale est de 3,3%.

Les crédits d'impôt se composent comme suit :

- Crédit d'impôt Mécénat 1,3M€
- Mécénat 2016 4,2M€

La ligne d'impôt ressort donc au compte de résultat à 2,9M€

Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	289,4	300,5
Subventions d'investissement	1,3	1,3
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		2 072,7
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	290,7	2 374,5
Total passif d'impôt futur	79,9	664,9
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	47,5	69,5
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	79,9	92,0
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		0,0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	127,4	161,5
Total actif d'impôt futur	35,0	45,2
Situation nette	44,9	619,7

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	139,0
+ impôt sur les bénéfices	2,9
Résultat avant impôt	141,9
+ variation des provisions réglementées	-11,1
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	130,8

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Engagements hors bilan

Engagements donnés en M€ :

- Cautions données	0
- Options sur achats de terrains et d'immeubles	0
- Options sur ventes de terrains et d'immeubles	2
- Locations immobilières	0
- Achat à terme	0

Dettes assorties de garanties en M€ :

- Dettes garanties par des cautions	39,6
- Dettes garanties par des suretés	
- Crédits documentaires à l'importation	